



Caution bénévolat 2025-2026

Pourquoi une caution bénévolat ?

L'Excelsior Chaponost – Section Tir à l'Arc est une association qui vit grâce à l'énergie de ses bénévoles et à l'organisation d'événements tels que nos concours annuels.

Aujourd'hui, une poignée de membres très investis portent presque à eux seuls la vie du club : encadrement des cours, organisation des compétitions, entretien du matériel... Ce noyau dur se fatigue, et il est essentiel que l'implication soit partagée par tous les adhérents afin d'assurer la pérennité et la convivialité de notre section.

C'est pourquoi, le club a mis en place une **caution bénévolat de 60€**, sous forme de 2 chèques de 30€ remis à l'inscription (hors jeunes archers de -18 ans en première année). Ces chèques **ne seront pas encaissés** si chacun respecte son engagement.

Comment récupérer sa caution ?

Chaque adhérent devra participer **au moins deux fois dans la saison** à la vie du club, selon les possibilités de chacun :

- Aide aux compétitions (installation et rangement des terrains, tenue de la buvette ou du greffe, changement de blasons, comptage des points, appui informatique, ...)
 - Participation aux événements internes (jeux de Noël ou d'Halloween, Tir à l'oiseau, animations jeunes...)
 - Entretien et rangement (local, container, cabane du terrain extérieur, ciblerie).
-

Règle simple :

- 2 participations = vos 2 chèques vous sont restitués
 - 1 participation = 1 chèque est encaissé
 - 0 participation = 2 chèques sont encaissés
-

L'esprit de la démarche

Cette mesure n'a pas pour but de sanctionner, mais d'encourager une implication équitable de tous. En donnant chacun un peu de temps, nous multiplions les moments de partage, les rencontres et renforçons l'esprit collectif qui fait la richesse du club. Ensemble, nous permettrons à notre section Tir à l'Arc de continuer à grandir, dans la convivialité et le plaisir du sport.